



© Mathieu Noël

Construction du lycée agricole des Combrailles à Pontaurmur, agence Bruhat et Bouchaudy architectes

## L'enseignement professionnel reconstruit

**Lieu d'apprentissage et de formation, le lycée des Combrailles est avant tout un lieu de vie. La plupart des élèves sont internes. Après un faux départ<sup>1</sup> concentré sur une réhabilitation du lycée existant, un second concours d'architecte fut lancé en 2014 pour la réalisation, sur le site existant, d'un nouveau bâtiment.**

**E**ntre la conception et la réalisation, plusieurs années se sont écoulées. Il n'en demeure pas moins, qu'aujourd'hui, le lycée des Combrailles accueille plus d'une ce urface utile.

Le bâtiment est à la fois linéaire, séquencé en trois volumes et surélevé. Pour ce dernier point, le terrain étant situé en zone inondable, cette contrainte a nécessité une implantation à 20 cm au-dessus de la cote des eaux les plus hautes avec un minimum d'obstacles favorisant l'écoulement d'une potentielle crue de la rivière le Sioulet.

1 Un premier concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en 2009. Le permis de construire relatif à ce premier projet a été refusé en raison du risque d'inondation difficile à identifier au stade de la programmation, mais confirmé par la suite par une étude spécifique réalisée pour le compte de la D.D.T. du Puy-de-Dôme. La recherche de solutions pour réaliser malgré tout l'opération a débouché sur la décision de construire un nouveau bâtiment et de démolir le bâtiment existant (la réhabilitation du bâtiment existant conduisait à conserver un niveau pratiquement inutilisable en raison du risque d'inondation). Cette solution étant trop éloignée du projet d'origine, un nouveau concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en 2014.

À l'image des volières visibles depuis l'entrée du site, cette surélévation a été l'opportunité de mettre en scène des pièces d'eau avec sa population de tortues et autres poissons. Une véritable marque de fabrique pour cet établissement agricole spécialisé dans les animaux de compagnie et la vente en animalerie.

### Socle en pierres, bois et zinc aux étages

Située au centre du lycée, l'administration intègre les bureaux de la vie scolaire et l'infirmerie.

L'internat est situé sur la partie nord-est de la parcelle. Aux étages, sur deux niveaux, il offre à ses jeunes lycéens des chambres de trois lits. L'internat est directement relié par un escalier au foyer, à la salle socioculturelle et à la salle à manger situés au rez-de-chaussée. Cette distribution permet d'isoler la vie extrascolaire et l'hébergement de la partie formation.

Au sud-ouest de la parcelle, le volume des locaux d'enseignement repose sur un socle en pierre. Cette partie basse du lycée présente des ouvertures de faibles dimensions adaptées à l'éclairage des animaux, des aquariums et autres reptiles accueillis.

Au-dessus de ce socle, les différentes salles de classe bénéficient au contraire de grandes

baies vitrées équipées de stores pour réguler la luminosité.

La salle polyvalente est un volume à part. Elle referme la cour de l'établissement sur sa partie nord-est. Cette salle a été voulue autonome par ses d'accès et modulable en termes de programmation. Elle peut ainsi recevoir différentes activités, que ce soient des conférences, des sessions d'examens ou des spectacles de fin d'année.

À la pierre déjà évoquée, le bois (bardage, brise-soleil) et le zinc prépatiné accompagnent une volumétrie avantageusement percée de baies en aluminium pour les classes ou encore les façades du foyer de la zone de restauration située au rez-de-chaussée. **NP**

**Architecte :** SARL d'architecture Bruhat & Bouchaudy, Clermont-Ferrand (63)

**BET :** Structure : Ingénierie et Technique de la Construction (ITC), Clermont-Ferrand (63), Fluides : ACTIF Ingénierie, Issoire (63), Économiste : CM Économistes, Saint-Étienne (42), Acoustique : GAMBIA Acoustique, Labège (31)

**Maître d'ouvrage :** Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, Clermont-Ferrand (63)

**Coût des travaux :** 8,49 M € HT

**Surface :** 4 460 m<sup>2</sup> (sdp)